



**ARTS ET
HUMANITÉS**

ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**

MASTER Langue et Culture italiennes (LCI)

PLAN DES ENSEIGNEMENTS

MASTER

**LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES**

PARCOURS

LANGUE ET CULTURE ITALIENNES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pr. Antonello Perli

perli@univ-cotedazur.fr

GESTIONNAIRE DE SCOLARITÉ

Mme Oriane Cardi

Oriane.CARDI@univ-cotedazur

SEMESTRE 1

(premier semestre de la 1^{ère} année)

UE OBLIGATOIRES
HMUCI 10 Langue italienne et Traduction 1 : 6 ects / 40 heures
HMUCI 11 Littérature italienne 1 : 6 ects / 40 heures
HMUCI 12 Culture italienne 1 : 6 ects / 20 heures
HMUCI 13 Théories et approches critiques : 6 ects / 20 heures

Langue italienne et Traduction 1 : un cours de Thème (traduction du français vers l'italien : 20h) ; un cours de Version (traduction de l'italien vers le français : 20h).*
Langue d'enseignement : français

Littérature italienne 1 : deux cours de 20h chacun.* Langue d'enseignement : italien

Culture italienne 1 : un cours de 20h.** Langue d'enseignement : français

Théories et approches critiques : un cours de 20h.** Langue d'enseignement : français

L'étudiant(e) doit valider pour ce semestre 24 ects d'UE OBLIGATOIRES. Pour valider les 6 ects restants, l'étudiant(e) doit choisir une UE à 6 ects ou deux UE à 3 ects parmi celles qui sont proposées dans la Liste des UE OPTIONNELLES qui sera communiquée lors de la réunion de rentrée.

Les enseignements obligatoires de ce semestre sont communs aux étudiant(e)s se destinant au Master 2 parcours LCI ou au Master 2 parcours TSD («Tradaptation: sous-titrage et doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles»).

*Etudiants non-spécialistes et Etudiants Erasmus : le niveau C1 de connaissance de la langue italienne et de la langue française est requis.

**Etudiants non-spécialistes et Etudiants Erasmus : le niveau B2 de connaissance de la langue française est requis

SEMESTRE 2

(deuxième semestre de la 1^{ère} année)

UE OBLIGATOIRES
HMUCI 20 Langue italienne et Traduction 2 : 3 ects / 40 heures
HMUCI 21 Littérature italienne 2 : 3 ects / 40 heures
HMUCI 22 Culture italienne 2 : 3 ects / 40 heures
HMUCI 23 Projet professionnel et de recherche : 15 ects

Langue italienne et Traduction 2 : un cours de Thème (traduction du français vers l'italien : 20h) ; un cours de Version (traduction de l'italien vers le français : 20h).*
Langue d'enseignement : français

Littérature italienne 2 : deux cours de 20h chacun.* Langue d'enseignement : italien

Culture italienne 2 : deux cours de 20h chacun.** Langue d'enseignement : français

HMUCI 23 Projet professionnel et de recherche

Dans le cadre de cette UE, l'étudiant définit en accord avec un directeur de recherche le sujet, le plan et la bibliographie du Mémoire de recherche qu'il rédigera et soutiendra en deuxième année de Master.

L'étudiant(e) doit valider pour ce semestre 24 ects d'UE OBLIGATOIRES. Pour valider les 6 ects restants, l'étudiant(e) doit choisir une UE à 6 ects ou deux UE à 3 ects parmi celles qui sont proposées dans la Liste des UE OPTIONNELLES qui sera communiquée lors de la réunion de rentrée.

Les enseignements obligatoires de ce semestre sont communs aux étudiant(e)s se destinant au Master 2 parcours LCI ou au Master 2 parcours TSD («Tradaptation: sous-titrage et doublage des productions cinématographiques et audiovisuelles»).

*Etudiants non-spécialistes et Etudiants Erasmus : le niveau C1 de connaissance de la langue italienne et de la langue française est requis.

**Etudiants non-spécialistes et Etudiants Erasmus : le niveau B2 de connaissance de la langue française est requis

SEMESTRE 3

(premier semestre de la 2^{ème} année)

UE OBLIGATOIRES
HMUCI 30 Esthétique : 6 ects / 24 heures
HMUCI 31 Poétique : 6 ects / 24 heures
HMUCI 32 Théorie critique : 6 ects / 24 heures
HMUCI 33 Méthodologie de la recherche : 6 ects / 12 heures

Langue d'enseignement : français

Esthétique : deux cours de 12h chacun.*

Poétique : deux cours de 12h chacun.*

Théorie critique : deux cours de 12h chacun.*

Méthodologie de la recherche : un cours de 12h.*

L'étudiant(e) doit valider pour ce semestre 24 ects d'UE OBLIGATOIRES. Pour valider les 6 ects restants, l'étudiant(e) doit choisir une UE à 6 ects ou deux UE à 3 ects parmi celles qui sont proposées dans la Liste des UE OPTIONNELLES qui sera communiquée lors de la réunion de rentrée.

Les enseignements obligatoires de ce semestre sont communs aux étudiant(e)s des parcours «Langue et culture italiennes» et «Études hispaniques et hispano-américaines».

*Etudiants non-spécialistes et Etudiants Erasmus : le niveau B2 de connaissance de la langue française est requis

SEMESTRE 4

(deuxième semestre de la 2^{ème} année)

HMUCI 40 Projet professionnel et de recherche : 30 ects (Mémoire de recherche)

UE OPTIONNELLE*

pour la préparation du concours externe du CAPES
d'italien et du concours interne de l'Agrégation d'italien

SEMESTRE 1

(premier semestre de la 1^{ère} année)

HMUCI14 - UE Préparation Concours 1 : 6 ects
HMEIPE1 Préparation écrit concours : 48 heures (CAPES)
HMEITR1 Traduction : 48 heures (Agrégation)
HMEILI1 Littérature : 48 heures (Agrégation)
HMEICI1 Civilisation : 24 heures (Agrégation)

SEMESTRE 2

(deuxième semestre de la 1^{ère} année)

HMUCI24 - UE Préparation Concours 2 : 6 ects
HMEIEC2 Préparation écrit concours : 48 heures (CAPES)
HMEIOC2 Oral concours : 32 heures (CAPES)
HMEIET2 Explication de texte : 54 heures (Agrégation)

SEMESTRE 3***

(premier semestre de la 2^{ème} année)

HMUCI35 - UE Préparation Concours 3 : 6 ects
HMEIPE3 Préparation écrit concours
HMEITR3 Traduction
HMEILT3 Littérature
HMEICI3 Civilisation

***Cours mutualisés avec ceux du Semestre 1

*Cette UE n'est pas accessible aux étudiants non-spécialistes et aux étudiants ERASMUS

